

Rapport Cité de l'énergie Commune d'Attalens

Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie

Etabli le: 16.10.2014

La commune d'

Attalens

Représentée par

Luciane Lapierre

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

Représentant de la commune

Prénom Nom	Luciane Lapierre
Fonction	Conseillère communale, énergie, environnement, transport et éclairage public
Adresse	Rue de l'Eglise 4, CP 71, 1616 Attalens
Téléphone / Fax	021 947 41 85
e-mail:	laurent51@hotmail.com

Personne de contact de la commune

Prénom Nom	Alexandre Tangerini
Fonction	Administrateur communal
Adresse	Rue de l'Eglise 4, CP 71, 1616 Attalens
Téléphone / Fax	021 947 41 85
e-mail:	administration@attalens.ch

Plus d'informations

<http://www.citedelenergie.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/> (Page Energie de la Commune)

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Aline Savio-Golliard
 Adresse Place du Temple 5, CP 38, 1304 Cossonay
 Téléphone / Fax 021 861 00 96
 e-mail: aline.savio@bio-eco.ch

2.1 Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	416	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	208	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	312	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	276.6	Pt.	66 %

2.2 Bases pour l'évaluation

Principes et ancrage de la politique énergétique

- Vision à long terme de la politique énergétique et climatique : « Attalens et énergies renouvelables : intelligence et développement durable »
- Positionnement clair de la commune dans le domaine de l'énergie, en particulier, et du développement durable, en général.
- Intégration des enjeux énergétiques et climatiques dans la politique énergétique depuis (2007) : principes directeurs, objectifs quantitatifs et qualitatifs au niveau du territoire communal et de la commune (compétence propre).
- Plan communal des énergies depuis 2007 avec planification de secteurs énergétiques avec réseau de chauffage à distance à bois et incitation aux énergies renouvelables.
- Transversalité et complémentarité des politiques (politique territoriale et de mobilité : Plan directeur communal et plan directeur des circulations, politique énergétique et climatique : Plan communal des énergies et label Cité de l'énergie).
- Moyen de communication aussi bien pour les citoyens que vis-à-vis des acteurs privés et publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

Réalisations

Mise en œuvre du Plan d'action de politique énergétique et climatique 2010-2013 :

Développement territorial

- Rôle incitateur et initiateur de projets de production d'énergies renouvelables (CAD bois, éolien, solaire). Plan communal des énergies (2007).
- Participation et implication aux réseaux locaux en matière d'énergie, de mobilité, de développement durable et d'urbanisme.
- Intégration des questions énergétiques et de durabilité dans les concours d'architectures et les appels d'offres.

Bâtiments, installations communaux

- Adoption d'une directive interne en 2011 visant les exigences du Standard 2008
- Mise en œuvre des objectifs d'augmenter les énergies renouvelables avec le raccordement des bâtiments communaux au chauffage à distance à bois et la consommation d'électricité 100% renouvelable.
- Relevés des consommations, analyse, exploitation et optimisation des bâtiments et infrastructures communaux avec le partenaire Energo.
- Prix Lignum pour la région romande en 2012 pour la nouvelle salle de sports Les Etoiles.
- Extinction nocturne des lampadaires et passage à des systèmes d'éclairage économes et à Led.

- Optimisation en continue de la consommation d'eau dans les bâtiments et infrastructures communaux.

Approvisionnement, dépollution

- Règlement pour la promotion des énergies renouvelables en vigueur depuis 2012 dans sa version actuelle.
- Augmentation de la part des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire, nouveaux raccordements au CAD, augmentation des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.
- 2'484.6 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le territoire communal, ce qui correspond à une puissance de 66.54 kWh.
- Etude de centrale solaire participative réalisée et étude de potentiel éolien en cours au niveau de la zone du Mont Vuarat.
- Communication et services à la population concernant la collecte des déchets.

Mobilité

- Gestion globale de la mobilité. Etude Valtraloc (traversée de la localité) réalisée en 2012.
- Rapport d'expertise concernant les zones 30km/h.
- Réseau piétonnier dense et satisfaisant.
- Engagement de la commune pour que l'approvisionnement de base pour l'alimentation et les biens de première nécessité soit possible dans la commune.
- Questionnaire sur la mobilité réédité en 2012 et informations à la population.

Organisation interne

- Membres de la commission de l'énergie compétente et active.
- Achats réalisés selon la directive d'achats responsables en place.
- CHF 7.25/hab. alloués par année pour la politique énergétique communale.

Communication, coopération

- Concept de communication avec responsabilité, supports de communication et calendrier.
- Page Energie du site internet communal complet et mis à jour régulièrement (www.attalens.ch/templates/BUILTIN-NOFRAMES/Template1/layout.asp?MenuId=NDY10Q) et articles énergie/mobilité réguliers dans AttalensInfo.
- Collaboration avec les commissions énergies des communes voisines, séances et manifestations en commun.
- Manifestations:
2013: journée Jardin en fête: conférence écologie "entre désinformation et intox; stands, concours, etc
2014: journée EnergiRama à Granges: exposition ITEX; ateliers liés à l'énergie; Conférences.

Prochaines étapes (ce qui est planifié)

Développement territorial

- Adapter le plan communal des énergies en fonction de l'évolution du chauffage à distance à bois.
- Mise en place d'un système d'indicateurs pour le suivi énergétique du territoire communal.
- Mentionner le critère bois-suisse dans les appels d'offres et concours d'architecture.
- Utilisation du % maximum autorisé pour le développement durable dans les appels d'offres.

Bâtiments, installations communaux

- Poursuite de l'assainissement de l'éclairage public.
- Réaliser au moins une construction ou une rénovation exemplaire par législature (selon les besoins).
- Etablir un programme d'optimisation de l'efficacité énergétique pour tous les bâtiments communaux qui ont plus de 20 ans.

Approvisionnement, dépollution

- Suivre les études en cours en matière de production d'énergies renouvelables (éolien et biogaz)

Mobilité

- Mise à jour du plan directeur des circulations en fonction de l'étude Valtraloc.
- 4 zones 30km/h acceptée par le canton, à réaliser entre 2015 et 2016.
- Mise en oeuvre des mesures liées aux réseaux piétonnier et cyclable prévues dans l'étude Valtraloc et le plan directeurs des circulations.
- Journée de la mobilité douce en 2015: démonstration de vélos électriques, tours en VTT, etc. et inauguration du sentier du Trèfle Le Vua.

Organisation interne

- Révision de la directive d'achats responsables pour y inclure les achats d'ampoules écologiques.

Communication, coopération

- Poursuivre les rencontres avec les commissions énergies des communes voisines.
- En septembre 2014, une journée d'action consacrée à l'eau est prévue : visite de la STEP d'Ecublens; Expo COSEDEC-Pusch consacrée à l'eau; panneaux d'expo sur l'eau et projection du film Océans de Jacques Perrin.